



ENTREPRENDRE AU FÉMININ

LES PARTENAIRES DE VOTRE RÉUSSITE

LES GRANDES ÉTAPES DE LA CRÉATION
À QUI S'ADRESSER ? COMMENT SE FINANCER ?

En partenariat avec



FORCEFEMMES



CAISSE D'ÉPARGNE
FÉDÉRATION NATIONALE

LES GRANDES ÉTAPES DE

À CHAQUE ÉTAPE DU PARCOURS DE CRÉATION OU DE REPRISE D'UNE ENTREPRISE, DES ACTEURS SONT LÀ POUR VOUS SOUTENIR.

IDÉE

INFORMATION

- CONCRÉTISER, ANALYSER, VALIDER ET PROTÉGER L'IDÉE
- SE FORMER, ACQUÉRIR LES COMPÉTENCES NÉCESSAIRES



PROJET

MONTAGE DU PROJET

- RÉALISER L'ÉTUDE DE MARCHÉ,
- ÉTUDIER LES PRÉVISIONS FINANCIÈRES ET LA RENTABILITÉ ÉCONOMIQUE
 - CHOISIR LA FORME JURIDIQUE ET LE RÉGIME FISCAL
 - ÉLABORER LE PLAN DE FINANCEMENT ET LE COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL (BUSINESS PLAN)
 - FAIRE EXPERTISER LE PROJET
 - TROUVER DES LOCAUX, UN INCUBATEUR, UNE PÉPINIÈRE





ENTREPRISE

FINANCEMENT DE L'ENTREPRISE

- OBTENIR DES FINANCEMENTS, DES SUBVENTIONS ET DES AVANCES EN FONDS PROPRES
- TROUVER UN BANQUIER PARTENAIRE
- SE FAIRE ACCOMPAGNER PAR UNE STRUCTURE, UN PARRAIN
- PARTICIPER À DES CONCOURS, À DES CERCLES DE CRÉATEURS, À DES FORMATIONS



LANCEMENT DE L'ACTIVITÉ

- REMPLIR LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
- SIGNER LE BAIL POUR LES LOCAUX OU POUR L'ENTRÉE DANS L'INCUBATEUR, LA PÉPINIÈRE



CES INFORMATIONS, NON EXHAUSTIVES, SONT DONNÉES À TITRE INDICATIF

LES ACTEURS DE L'ACCOM

BÉNÉFICER D'UN ACCOMPAGNEMENT AUGMENTE SIGNIFICATIVEMENT LES CHANCES DE RÉUSSITE DE VOTRE PROJET ENTREPRENEURIAL. DÉCOUVREZ QUELQUES-UNES DES ORGANISATIONS COMPÉTENTES EN LA MATIÈRE, NOTAMMENT CELLES QUI SE DÉDIENT SPÉCIFIQUEMENT AUX FEMMES CRÉATRICES.

ACTEURS GÉNÉRALISTES



Accompagne les créateurs de petites entreprises, notamment dans la validation de l'idée et le montage du projet : accueil, conseil, formation à la gestion d'entreprise, aide dans la recherche de financement.
www.bge.asso.fr

FRANCE ACTIVE*



Facilite et sécurise l'accès au crédit bancaire pour les porteurs de projet souhaitant créer leur propre emploi. France Active apporte au créateur d'entreprise une expertise approfondie de son projet, un accès au crédit bancaire dans de bonnes conditions et un suivi post-crédit. France Active gère notamment le FGIF, fonds spécifique pour les femmes créatrices, et NACRE, prêt à taux zéro pour les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires des minima sociaux.

www.franceactive.org

INITIATIVE FRANCE*



Apporte un prêt d'honneur sans garantie personnelle, mais également un accompagnement dans le montage du plan de financement et surtout dans le suivi post-crédit, notamment via un parrainage par un chef d'entreprise ou un cadre.

www.initiative-france.fr

RÉSEAU ENTREPRENDRE



Met à disposition des PME à fort potentiel, notamment dans le secteur de l'entrepreneuriat social, des technologies innovantes et des services à la personne, un accompagnement par un chef d'entreprise bénévole, un prêt d'honneur et un club de lauréats.

www.reseau-entreprendre.org

PARCOURS CONFIANCE**



S'adresse aux personnes qui souhaitent créer ou reprendre une entreprise et qui rencontrent des difficultés pour accéder à un financement bancaire. Parcours Confiance leur propose un microcrédit, des services et un suivi bancaire. Parcours Confiance intervient en partenariat avec les réseaux d'accompagnement à la création d'entreprise cités plus haut. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

www.parcours-confiance.fr

* Certains départements ont des plateformes communes France Active et Initiative France permettant aux créatrices de bénéficier, selon leur situation, des outils des deux réseaux.

** En région PACA et à La Réunion, l'institut de microfinance Créa-Sol propose des services équivalents à ceux de Parcours Confiance avec le soutien des Caisses d'Épargne CEPAC et Côte d'Azur.



ACTEURS POUR LES FEMMES

ACTION'ELLES

Action'elles est un réseau national dédié à l'entrepreneuriat qui accompagne toutes les femmes de l'idée au développement de leur entreprise, par la formation et le networking. Notre mission est de soutenir chaque membre quel que soit son étape d'avancement vers l'entrepreneuriat, et ainsi rompre l'isolement rencontré par les créatrices. Formations, ateliers, forum, concours, diners networking, commissions, partenariats... Les occasions sont nombreuses et très variées pour les Action'elles de développer leur projet ou leur entreprise.

www.actionelles.fr



CNIDFF

CENTRE NATIONAL D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES

Coordonne un réseau d'une centaine de centres qui informent, orientent, accompagnent les femmes dans l'accès au droit, la lutte contre les violences, l'emploi et la création d'entreprise. Prise en compte des freins spécifiques lors des prestations proposées pour les créatrices d'entreprises.

www.infofemmes.com



FEMMES BUSINESS ANGELS

Met en relation des porteurs de projets de création d'entreprises à haut potentiel avec des femmes investisseurs expérimentées, susceptibles d'investir dans des entreprises en création, tout en restant actionnaires minoritaires.

www.femmesbusinessangels.org



FORCE FEMMES

Accompagne gratuitement les femmes de plus de 45 ans au chômage dans leur démarche entrepreneuriale, grâce à des entretiens individuels, des ateliers collectifs, des conseils d'experts et des groupes de coaching.

www.forcefemmes.com



LES PREMIÈRES

Anime un réseau d'incubateurs en métropole et dans les DOM-TOM dédié aux créatrices d'entreprises innovantes à potentiel de croissance et d'emplois. Propose un accompagnement sur mesure, individuel et collectif prenant en compte les aspects techniques et humains de la création d'entreprise.

www.lespremiereres.com



BPI FRANCE CRÉATION

bpifrance-crédation est le site internet de référence pour les femmes qui cherchent des conseils et des idées pour entreprendre. Retrouvez sur ce site la documentation utile, des vidéos et les coordonnées des organismes pour vous aider dans vos démarches.

<https://bpifrance-creation.fr/elles-entreprennent>



CLUB GÉNÉRATION #STARTUPPEUSE - ESSEC

Le programme « Gender and Empowerment » ESSEC a lancé le « club génération #Startuppeuse et Wo/Men experts » sur la plateforme d'évaluation de projets Wirate et en lien avec de nombreux réseaux. Il s'agit d'une communauté virtuelle entre startuppeuses portant des projets à impact et des expert/es bénévoles avec des échanges rendus possibles grâce au numérique. C'est aussi un club « in real life » organisant avec une charte de bienveillance des ateliers techniques, des revues de projets collectives, du coaching.



COMMENT SE FINANCER ?

LA RECHERCHE DE FINANCEMENT EST UNE ÉTAPE INCONTOURNABLE LORS DU LANCEMENT DE VOTRE ENTREPRISE MAIS ÉGALEMENT TOUT AU LONG DE SON DÉVELOPPEMENT. DE NOMBREUSES POSSIBILITÉS EXISTENT POUR RÉALISER VOTRE PROJET.

NACRE – NOUVEL ACCOMPAGNEMENT POUR LA CRÉATION ET LA REPRISE D'ENTREPRISE

Prêt à taux zéro à destination des créateurs et repreneurs d'entreprises éligibles au dispositif NACRE, qui prévoit un accompagnement des porteurs de projet en 3 étapes : une aide au montage, une structuration financière et une inter-médiation bancaire, un appui au démarrage et au développement.

MONTANT : entre 1 000 et 10 000 € conditionné à l'octroi d'un prêt bancaire de même montant.

OBJET : investissements, fonds de roulement.

ORGANISMES COMPÉTENTS : CONSULTER L'ANNUAIRE NATIONAL SUR :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20016

PRÊT D'HONNEUR

Crédit à moyen terme entre 2 et 5 ans octroyé au créateur ou repreneur, n'exigeant aucune garantie personnelle ou réelle.

MONTANT : entre 3 000 et 50 000 € à taux 0 %, en règle générale.

OBJET : renforcer les fonds propres, financer les investissements de départ et le besoin en fonds de roulement.

ORGANISMES COMPÉTENTS : INITIATIVE FRANCE, RÉSEAU ENTREPRENDRE

GARANTIE CRÉATION

Consacrée aux entrepreneurs qui souhaitent créer ou développer une PME de moins de 3 ans, cette garantie, gérée par BPI France, couvre les prêts bancaires pour des investissements matériels et immatériels, achats de fonds de commerce ou besoins en fonds de roulement. La quotité garantie est de 60 % en cas de création et de 50 % dans les autres cas.

ORGANISMES COMPÉTENTS : BANQUES

MICROCRÉDIT PARCOURS CONFIANCE*

Microcrédit pour créer ou reprendre une entreprise, destiné aux personnes en phase d'insertion économique, demandeurs d'emploi, allocataires de minima sociaux, ou plus généralement à des personnes avec de faibles moyens qui n'ont pas trouvé un mode de financement bancaire direct dès lors qu'elles sont accompagnées par un réseau d'aide à la création d'entreprise. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

MONTANT : entre 1 000 et 25 000 € à un taux préférentiel.

OBJET : financer la trésorerie et les premiers investissements.

ORGANISMES COMPÉTENTS : ASSOCIATIONS PARCOURS CONFIANCE

* En région PACA et à La Réunion, l'institut de microfinance Créa-Sol propose des services équivalents à ceux de Parcours Confiance avec le soutien des Caisses d'Épargne CEPAC et Côte d'Azur.



PRÊT DÉCOLLAGE PRO

Le prêt Décollage Pro permet aux créateurs et repreneurs d'entreprise de bénéficier d'un prêt à taux 0 %* dans la limite de 10 000 €, cumulable avec d'autres financements, liés à la création ou à la reprise de l'entreprise et qui ne nécessite aucune garantie.

CONDITIONS REQUISES : le porteur de projet doit être doté d'un original de l'attestation qui prouve le suivi par un réseau d'accompagnement partenaire (France Active, Initiative France, Réseau Entreprendre, BGE...) le prêt Décollage Pro est accordé obligatoirement en complément d'un prêt bancaire principal de la Caisse d'Épargne.

ORGANISMES COMPÉTENTS : CAISSES D'ÉPARGNE DISTRIBUANT LE PRÊT

FRANCE ACTIVE GARANTIE – « LOI GALLAND »

Garantie financière des prêts bancaires pour les projets créateurs d'emplois et vecteurs de cohésion sociale : entreprises solidaires et créateurs d'entreprise qui souhaitent créer leur propre emploi (demandeurs d'emploi ou en situation de précarité économique, CDD, intérim, temps partiel, personnes handicapées, jeunes issus ou créant dans les quartiers...).

MONTANT : garantie du prêt bancaire à hauteur de 65 % maximum et dans la limite de 45 000 €. Caution de la personne physique limitée à 50 % de l'encours du prêt.

OBJET : lutter contre l'exclusion bancaire, apporter un effet de levier pour accéder à des prêts bancaires de qualité.

ORGANISMES COMPÉTENTS : FONDS TERRITORIAUX DU RÉSEAU FRANCE ACTIVE

LA GARANTIE ÉGALITÉ FEMMES (EX FGIF)

Garantie financière des prêts bancaires à moyen terme de 2 à 7 ans accordés à des femmes créatrices. Pas de caution personnelle.

MONTANT : garantie à 70 % dans la limite de 45 000 € pour des emprunts de plus de 5 000 €.

OBJET : couvrir les besoins en fonds de roulement et/ou investissements, dans les 5 premières années de la création/reprise, et aider à l'obtention d'un prêt bancaire.

ORGANISME COMPÉTENT : FRANCE ACTIVE

PARTICIPATION AU CAPITAL

Prises de participations temporaires dans le capital de jeunes entreprises par des investisseurs professionnels.

MONTANT : variable suivant la phase (amorçage, création, développement, transmission).

OBJET : améliorer l'accès au crédit bancaire, bénéficier des conseils et du réseau des investisseurs.

ORGANISMES COMPÉTENTS :

BPIFRANCE, SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT DE FRANCE ACTIVE (SIFA),
BUSINESS ANGELS, SOCIÉTÉS DE CAPITAL RISQUE, FONDS DE CAPITAL RISQUE SOLIDAIRES,
SOCIÉTÉS DE GESTION DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES AIDES FINANCIÈRES AUXQUELLES VOUS POUVEZ PRÉTENDRE :

www.cci.fr/web/se-developper/aides-et-subsventions_region

* Hors assurance, non réglementé, sans garantie et plafonné à 10 000 €.



CAISSE D'ÉPARGNE
FÉDÉRATION NATIONALE

